



Demain je crée

29 jours pour sécuriser sa création d'entreprise.

★★★★★ 91%*

satisfaction de nos participants en 2025

Avantages de la formation

Une formation complète et concrète pour **vérifier la faisabilité de votre projet** !

Un accompagnement qui mêle des **sessions collectives et des rendez-vous individuels** avec des conseillers formateurs experts en création reprise d'entreprise.

Objectifs de la formation

- Identifier ses motivations et ses compétences, se repérer dans la démarche de « conduite projet »
- Etudier son marché et l'analyser pour identifier une opportunité
- Définir une stratégie commerciale efficace
- Élaborer un prévisionnel financier et construire ses outils de gestion
- Choisir les dimensions juridiques, fiscales, sociales de sa future entreprise
- Connaître l'environnement administratif et réglementaire (immatriculation, embauches...)
- S'insérer dans les réseaux professionnels

Conditions d'admission

- Vérification des prérequis par l'intermédiaire du dossier de candidature
- Jury de sélection constitué de professionnels de la création ou de la reprise d'entreprise
- Les inscriptions sont possibles jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation dans la limite des places disponibles et si l'effectif minimum requis est atteint

FINANCEMENT DE LA FORMATION

€ **Tarif** 2 430 €

Coût pédagogique pris en charge par la Région Bourgogne Franche-Comté.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Public

Toute personne* âgée de plus de 16 ans, quel que soit son statut et son niveau de formation, porteuse d'un projet de création ou de reprise d'entreprise en Bourgogne Franche-Comté. *Exception : congé maladie, congé maternité, accident du travail.

Prérequis

Avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise en Bourgogne Franche-Comté.
Pour le public demandeur d'emploi, les conseillers France Travail doivent positionner les candidats sur la plateforme KAIROS.
Remplir un dossier de candidature à BGE Franche-Comté avec CV et lettre de motivation.

Durée de la formation

6 semaines de formation
7h/jour de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h (14h-17h30 pour la session de Besançon).
201 heures dont 180 heures en centre et 21 heures de démarches-recherche hors centre.

Dates et lieux de la formation

Formation en présentiel

Début de session si l'effectif minimum requis est atteint.

Retrouvez les dates et lieux des prochaines sessions sur notre site internet



SUITE

Demain je crée

98%*
recommandé par
les participants

PROGRAMME

Module 1 - L'entreprise écocitoyenne responsable et actrice de la transition (7h)

Module 2 - Dynamique et cohésion de groupe (14h)

Module 3 - Appropriation de l'outil informatique (4h)

Module 4 - Les soft skills de l'entrepreneur (7h)

Module 5 - L'entrepreneur et le numérique (7h)

Module 6 - Démarche de gestion de projet (7h)

Module 7 - Statuts et environnement juridiques (14h)

Module 8 - Fiscalité de l'entreprise (7h)

Module 9 - Comptabilité de l'entreprise (7h)

Module 10 - Plan de financement (7h)

Module 11 - Du marketing à la stratégie commerciale (21h)

Module 12 - Communication de l'entreprise (14h)

Module 13 - Séminaire mise en réseau des futurs -es entrepreneurs-euses (7h)

Module 14 - Matérialisation de l'étude de marché et du business plan (36h)

Module 15 - Temps d'individualisation (21h)

Module 16 - Temps de démarches et recherches (21h, hors centre de formation)

Équipe pédagogique

BGE Franche-Comté mobilise une équipe pédagogique pluridisciplinaire composée de formateurs conseillers et de professionnels du secteur tout au long de votre parcours. Nous veillons à rester au plus près des réalités métiers et des secteurs professionnels.

Accessibilité

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est prévue pour cette formation.

Dès votre premier contact avec nous, n'hésitez pas à nous faire part de vos questions si vous êtes dans une situation qui nécessiterait une adaptation de la formation par rapport à votre situation de handicap.

Notre référente handicap est à votre écoute au 03 81 47 97 00.

Méthodes pédagogiques et outils

Modules thématiques, travaux en co-développement, séances de travail individuel.

Temps de démarches recherche terrain hors du centre de formation. Blended-learning (combinaison de séquences de formation en ligne ou en présentiel) possible pour certaines séquences.

Plateforme en ligne « Mon bureau virtuel » et « BGE Pro » contenant des outils et ressources documentaires et le plan d'affaires.

Modalités d'évaluation / Validation des acquis

Évaluation diagnostique sous forme d'autoévaluation.

Évaluation formative : QCM, plan d'affaires en ligne, cas pratique, exercice, pitch.

Évaluation sommative lors d'un jury de fin de formation.

Évaluation de satisfaction à l'issue de la formation.

Validation des acquis : attestation de compétences.



« La formation Demain Je Crée m'a permis de monter mon business plan, de réfléchir et d'élaguer mon offre de services et d'avoir un concept beaucoup plus précis pour pouvoir ensuite démarcher les banques avec un prévisionnel qui tient la route. »

Charline Mercier - Aïme Café-Miam - DJC 2021

*questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation 2025.

Une **idée** c'est bien.
Un **projet** c'est mieux.
Viens le **construire** !



**accélérateur
ÉMERGENCE**

Certification

Accélérateur émergence

Avantages du programme

Un accompagnement structuré pour les entrepreneurs en pré-crétion. Destiné aux entrepreneurs en phase de pré-crétion, le programme offre un **parcours structuré** pour accompagner les participants dans le développement de **compétences clés**, la **maturation** de leur projet et la mise en place de leur **réseau professionnel**.

Objectifs du programme

- Structurer le projet
- Développer la posture entrepreneuriale
- Concrétiser l'entreprise par l'acte de création dans les meilleures conditions

Conditions d'admission

- Pré-sélection : sur dossier de candidature et un entretien diagnostic
- Jury de sélection de 15 minutes

FINANCEMENT DU PROGRAMME

Coût pédagogique pris en charge à 100% par les financeurs (Bpifrance, Etat, collectivités locales).



Public

Toute personne résidant dans un QPV / QVA ou souhaitant y créer son entreprise.

Prérequis

Avoir un projet de création / reprise d'entreprise en QVA / QPV ou habiter en QPV / QVA.

Parler, lire et écrire le français.
Effectuer les 4 opérations de base en mathématiques. Utiliser couramment les outils bureautiques.

Durée de la formation

Programme de 6 mois :
environ 195h en synchrone dont 147h collectif - 21h de suivi et conseil individuel - 27h mise en réseau

Dates et lieux de la formation

Début de session si l'effectif minimum requis est atteint.

Retrouvez les dates des prochaines sessions et des certifications sur notre site internet :



SUITE

Accélérateur émergence

PROGRAMME

8 modules certifiants et renforcés :

- Adéquation personne projet - 14h
- Opportunité de marché - 14h
- Stratégie marketing et commerciale - 11h
- Juridique social fiscal - 10 h
- Prévisionnel - 21h
- Communication - 14h
- Présentation du projet - 7h
- Financement - 7h
- Cohésion de groupe - 14h

Ateliers :

- Digital - 14h
- Intelligence artificielle - 7h
- Transition - 7h
- Recrutement - 7h

Séquences de formation en centre et en distanciel

RDV individuel : rendez-vous individuel pour faire un point d'avancement sur le projet et la bonne maîtrise des compétences.

Séminaire d'intégration : lancement du programme avec une présentation des objectifs, des ressources, et des opportunités offertes.

Formation certifiante : au cœur du programme, la formation certifiante est conçue pour doter les participants des compétences indispensables à la création et gestion d'entreprise.

Rendez-vous individuels et rendez-vous avec experts : des rencontres personnalisées et des sessions d'accompagnement avec des experts spécialisés aident chaque entrepreneur à surmonter les défis propres à son projet et à approfondir des compétences spécifiques.

Ateliers et webinaires thématiques : ces sessions permettent de renforcer des savoir-faire techniques et de découvrir des ressources pratiques sur des sujets variés.

Rencontres réseau et speakers inspirants : des opportunités de réseautage et des interventions de personnalités inspirantes offrent aux participants des perspectives nouvelles et élargissent leur réseau professionnel.

Séminaire de clôture et remise des certificats : clôture du parcours avec une cérémonie de remise des certificats et un retour sur les apprentissages.



Certification Construire et conduire un projet entrepreneurial (RS5508)

*questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE Franche-Comté ☎ 03 81 47 97 00 ✉ formation@bgefc.org

Équipe pédagogique

BGE Franche-Comté mobilise une équipe pédagogique pluridisciplinaire composée de formateurs conseillers et de professionnels du secteur tout au long de votre parcours. Nous veillons à rester au plus près des réalités métiers et des secteurs professionnels.

Accessibilité

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est prévue pour cette formation.

Dès votre premier contact avec nous, n'hésitez pas à nous faire part de vos questions si vous êtes dans une situation qui nécessiterait une adaptation du programme par rapport à votre situation de handicap.

Notre référente handicap est à votre écoute au 03 81 47 97 00.

Méthodes pédagogiques et outils

Programme hybride, mixant présentiel et distanciel, apprentissages synchrone et asynchrones.

Accompagnement et suivi individualisé tout au long du parcours.

Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique sur le projet. Le formateur utilisera les méthodes expositives, interrogatives, participatives et actives suivant les thèmes traités.

BGE Pro, solution professionnelle à la réalisation d'un business plan en ligne.

Outils en ligne par l'intermédiaire du bureau virtuel BGE et LMS.

Ressources documentaires papier, numériques.

Modalités d'évaluation / Validation des acquis

Soutenances individualisées sur la base d'un dossier : se référer aux fiches formation « Construire et conduire un projet entrepreneurial » Attestations de compétences : Evaluation sommative lors d'un jury de fin de formation.

Évaluation de satisfaction à l'issue de la formation.

Validation des acquis : attestation de compétences.